

# Un programme immobilier d'exception à l'entrée du village

*L'entreprise bisontine Seguin Actions Immobilières lance un concept innovant à contrepied des tendances actuelles de l'habitat : de grandes parcelles au cœur d'un parc arboré, clos et sécurisé. Pour une clientèle exigeante.*

**D**ans cette opération immobilière située à l'entrée de Montferrand-le-Château, en campagne, tout en étant à 5 minutes de Châteaufarine, Jean-Marie Seguin aurait pu transformer ce havre d'1,7 hectare en un

lotissement d'une trentaine de maisons chacune dotée de son petit lopin de terrain.

Ce n'est pas le choix qu'a fait le promoteur bisontin qui a justement souhaité prendre le contrepied de la tendance actuelle à réduire les surfaces



**Le futur Domaine des Sœurs prendra place à l'entrée de Montferrand-le-Château au cœur d'un parc arboré d'1,7 hectare.**

quitte à rogner sur l'agrément de vie. Sans artificialiser cette belle parcelle et en lui conservant ce qui fait son atout numéro 1, la végétation abondante, Seguin Actions Immobilières a souhaité faire le choix d'un projet exigeant en créant un habitat qui épouse véritablement l'élément végétal. "Dans ce projet baptisé le Domaine des Sœurs, nous avons mis tout ce que nous savons faire en poussant les curseurs partout : dans un emplacement exceptionnel, ce programme offrira de grandes parcelles, dont certaines de plus de 10 ares, avec d'immenses espaces verts, de grands arbres, des allées arborées et perméables à l'eau, le tout dans un site fermé et sécurisé. Ici, ce ne sont pas les arbres qui s'adapteront aux maisons, mais l'inverse" résume Jean-Marie Seguin. Avec ce nouveau programme, Seguin Actions Immobilières s'adresse ainsi à des familles qui souhaitent habiter dans une belle propriété au sein d'un environnement protégé. L'exceptionnel a un prix : environ 200 euros le mètre carré de terrain. "Les prix qu'on trouve à Besançon, mais dans un environnement privilégié" résume Alexis Ramaux, le responsable de la commercialisation de ce futur programme.

L'autre spécificité du Domaine des Sœurs sera la possibilité offerte aux futurs acquéreurs de s'appuyer sur les



**Jean-Marie Seguin et son collègue commercial Alexis Ramaux.**

connaissances d'architectes locaux pour concevoir leur future résidence sur mesure. "Nous souhaitons en effet faire de cet endroit un lieu différent, quelque chose qui n'existe pas dans la proche périphérie de Besançon" ajoute Jean-Marie Seguin. Le promoteur a souhaité pousser le curseur de l'écologie jusqu'au bout en obligeant les futurs acquéreurs à réutiliser l'eau de pluie

pour l'entretien de leur espace. Au total, à peine 11 parcelles sortiront de terre au sein de ce domaine privé. Après l'obtention du permis d'aménager en ce début d'année, les premiers travaux de viabilisation pourront démarrer au printemps et les premières maisons pourraient commencer à sortir de terre à l'automne. ■